



Ville de Pontivy

**Commission personnel – Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des
Conditions de Travail**

Compte-rendu des réunions des 3 et 4 juin 2019

C9-2019-003

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Jacques PÉRAN, Adjoint au Personnel

Madame Chantal GASTINEAU, Conseillère Municipale

Monsieur Michel JARNIGON, Adjoint aux sports, loisirs et vie associative

Monsieur Yann LORCY, 1er adjoint

Madame Stéphanie GUEGAN, Adjointe à l'action sociale

Madame Annie GUILLEMOT, Conseillère Municipale

Monsieur Philippe AMOURETTE, Conseiller Municipal

Organisations Syndicales :

C.G.T. :

Monsieur Kevin BOUCICAUD, Service Bâtiments

Madame Frédérique CLEQUIN, Éducation

Monsieur Éric POSSEME, SEV

Madame Émilie ALTABA, Éducation

Madame Corinne QUENEAU, EHPAD

C.F.D.T. :

Monsieur Yohan LE NAGARD, Atelier de cuisine municipal

Madame Sophie CUEFF, Secrétariat Général

Monsieur Christophe LE TUTOUR, SEV Sports

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Monsieur Patrick LE HENANFF, Directeur Général

Madame Sandra LETHIEC, Directrice du CCAS

Monsieur Jean Alain DUPOIRIER, Adjoint du DST

Madame Adeline GONNARD, Directrice Education-Animation

Madame Christelle VANDERLOOVEN, Directrice des Finances

Madame Nathalie URSET, Directrice de l'EHPAD

Madame Corinne LEMOINE, Directrice des Ressources Humaines

Monsieur Lionel KERDUDO, ACFI du CDG56

Madame Marie BOUVIN, secrétaire administrative du CHSCT

ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur Eddy RENAULT, Conseiller Municipal

Madame Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Conseillère Municipale

Madame Françoise RAMEL, Conseillère Municipale

Madame Laurence ANNO, Éducation

Madame Sylvie LE POUZARD, Archives-Documentation

Dr Hervé LE MARCHAND, médecin de prévention

Madame Valérie GIANGRANDE, Assistante de prévention

La commission du personnel du 22 mai a examiné les dossiers soumis au Comité Technique (CT) qui s'est tenu le 3 juin et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui s'est réuni le 4 juin 2019.

I – PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS (Cf. ci-joint)

-Mise à jour du tableau des emplois au 1er juillet 2019

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

-Mise en œuvre d'une indemnité pour l'utilisation du vélo sur le trajet domicile / travail

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

-Modification de la rémunération du directeur de projet « Action Cœur de Ville »

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

-Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS)

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

II – AUTRES POINTS

1 - DOSSIERS SOUMIS AU CT

A – Organisation des services

Les membres du CT ont été amenés à émettre un avis sur 3 nouvelles organisations de service :

- un aménagement des heures d'ouverture au public pour le service de pré-instruction des autorisations du droit des sols,
- l'affectation à temps complet sur la direction des finances d'un agent auparavant partagé avec le service des systèmes d'information,
- l'augmentation du temps de travail d'un agent affecté à la cellule administrative du Centre Technique Municipal.

Les membres du CT ont émis les avis suivants :

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

B – Démarche de prévention – Présentation du Document Unique et des plans d'actions

En 2015, la ville a engagé une démarche de prévention pour réaliser l'évaluation des risques professionnels et a sollicité le Fonds National de Prévention de la CNRACL pour bénéficier d'un soutien financier.

Un subvention d'un montant de 15 000 euros a été allouée à la ville sous réserve de réaliser ce projet au plus tard en novembre 2018.

5 réunions du comité de pilotage, 55 réunions des groupes de travail et 5 CHSCT se sont réunis entre mars 2015 et octobre 2016.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et les plans d'actions ont été validés par le CHSCT le 14 novembre 2016 et adoptés par le Conseil municipal le 5 décembre 2016.

L'actualisation de ces documents a été présentée au CHSCT du 19 novembre 2018.

Cependant, pour verser la subvention, le FNP demande que le Document Unique et les plans d'action soient aussi validés par les membres du CT.

C'est lors de la réunion du 3 juin dernier que les membres du CT ont validé ces documents actualisés et ont émis les avis suivants :

Avis	Collège Personnel	Collège Employeur
Favorable	5	5
Défavorable		
Abstention		

C – Rapport sur l'état de la collectivité 2017 – synthèse

Il a été rappelé que le rapport sur l'état de la collectivité est une photographie à un instant T (en l'occurrence au 31 décembre 2017) mais que quelques indicateurs font référence à l'année 2017.

Ce rapport porte sur les années impaires et est présenté aux membres du CT lors du 1er semestre des années paires.

C'est un document dont la maquette est nationale et qui comprend 135 pages de tableaux. C'est la synthèse qui a été remise aux membres du CT et qui a fait l'objet d'une présentation.

Cette synthèse est en 7 parties : effectifs, handicap, absences, conditions de travail, formation, droits sociaux et parité.

Les membres du CT ont pris connaissance des informations contenues dans ce document.

D – Présentation de l'étude sur le déroulement de carrières femmes / hommes à Pontivy

Le déroulement de carrière de 3 hommes et 3 femmes a été comparé pour voir quelles pouvaient être les disparités selon le sexe.

Cette étude n'a pas montré de différences dans l'évolution des carrières de ces 6 agents pontivyens. La question de sa représentativité reste néanmoins posée.

L'ordre du jour du CT étant épuisé, M. Péran a levé la séance à 11h00.

2 – DOSSIERS SOUMIS AU CHSCT

A - Approbation du compte rendu

Le compte rendu du CHSCT du 11 février dernier sera soumis à l'approbation du prochain CHSCT.

B – Rapport d'activité du service de médecine professionnelle et préventive 2018

Ce rapport d'activité a fait l'objet de quelques questions et précisions, notamment sur les agents qui doivent être placés en Surveillance Médicale Renforcée (SMR) et au nombre d'absents aux convocations.

Il a été précisé que la collectivité n'avait pas donné suite au projet de nouvelle convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive présenté par le centre de gestion et qu'elle continuerait à faire application de la convention signée en mars 2016 et conclue jusqu'au 31 décembre 2020.

C – Analyse des accidents et des maladies professionnelles (2018)

La secrétaire administrative du CHSCT, en l'absence de l'assistante de prévention, a présenté la synthèse des accidents et maladies professionnelles survenus entre le 1er janvier et le 30 avril 2019.

D – Projets d'aménagement, de travaux à venir et achats de matériels

Les membres du CHSCT ont été informés du projet d'aménagement de la cour du CTM, de l'état d'avancement des travaux à la médiathèque et à l'atelier de menuiserie, de la livraison de sièges pour les ATSEM, de travaux sur l'école Langevin (75 000 euros) et de l'achat de 3 nouveaux véhicules en remplacement de véhicules usagés.

E – Points sur les formations

Les membres du CHSCT ont été informés de l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) en Catégorie 9 (Engins de manutention) par 12 agents pour un coût de 3 696 euros et de la réalisation d'une formation de 2 jours pour 3 agents affectés à l'entretien et au traitement de l'eau à la piscine (coût 2 600 euros).

Une liste des besoins en formation (CACES, permis, Habilitation électrique, Secours au travail) a été établie par l'assistante de prévention sur la base des demandes faites par les chefs de service. Des devis ont été sollicités auprès des différents organismes de formation. Il a été proposé aux membres du CHCST d'établir des priorités. Le DGS organisera une réunion.

Un point a été fait sur les besoins en formation des membres du CHSCT, sachant que la formation obligatoire est de 5 jours (3+2) et qu'une organisation syndicale organise pour ses représentants 5 jours de formation (du 24 au 28 juin) dont 2 seront payés par la collectivité.

F – Informations

Les membres du CHSCT ont été informés :

- de l'aménagement d'un poste de travail à la Maison Pour Tous conformément aux préconisations contenues dans l'étude faite par l'ergonome du cdg56.
- de l'envoi de 366 questionnaires portant sur l'évaluation des RPS ; le retour de ces questionnaires est attendu pour le 21 juin prochain.
- de la tenue de la 10ème rencontre des acteurs territoriaux de la prévention des risques au travail le 25 juin au palais des arts et des congrès de Vannes sur le thème : « Manager la santé au travail »
- du taux de travailleurs handicapés travaillant à la ville et au CCAS de Pontivy.

L'ordre du jour du CHSCT étant épuisé, M. Péran a levé la séance à 15h45.